

**RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

**LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024**

à 20 h 30 à la Mairie

**ORDRE du JOUR**

**INTERCOMMUNALITÉ**

1. Compétence assainissement : approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens, actifs et passifs dressé entre la commune de Rocheservière et Terres de Montaigu, communauté d'agglomération

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

2. Friche industrielle sise Rue des Alouettes : signature d'un protocole transactionnel
3. Friche industrielle sise Rue des Alouettes : proposition de cession du site
4. Bien immobilier sis 19 rue de Nantes : autorisation de proposer la commercialisation par plusieurs agences
5. Immeuble de commerce sis Place de la mairie : cession du bien à Métropolys
6. Manifestation d'intérêt de la Commune de se rendre propriétaire d'un terrain sis Rue du champ de foire

**FINANCES**

7. Gaz Réseau Distribution France (GRDF) : redevance d'occupation du domaine public 2024
8. Programme de rénovation de l'Eglise – avenant n°1 au lot n°3
9. Programme de rénovation de l'Eglise – attribution du lot n°5

**RESSOURCES HUMAINES**

10. Contrat d'apprentissage - service espaces verts

**AFFAIRES SCOLAIRES**

11. Ecole publique Gaston Chaissac : coût de l'élève pour l'année scolaire 2023/2024
12. Ecole privée La Source : participation communale dans le cadre du contrat d'association pour l'année scolaire 2023/2024

**VOIRIE & RÉSEAUX**

13. SYDEV : Convention 190.24.001 pour travaux neufs d'éclairage - - Rue de la Garde – rue de la Source
14. SYDEV : Convention 190.20.002 pour travaux d'effacement - - Rue de la Garde – rue de la Source
15. SYDEV : Approbation du rapport d'exploitation Eclairage public 2023

**INFORMATIONS DIVERSES**

16. Décisions du Maire